ASCOMADE

LE RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS POUR LA GESTION DES DÉCHETS & DE L'EAU

OUTILS
ANIMATION
RENCONTRES
CENTRE DE RESSOURCES
RÉGLEMENTATION
PARTENAIRES
ASSOCIATION
GUIDES TECHNIQUES
COMMUNICATION
VEILLE
À SAVOIR
PROJETS
COMPÉTENCES
RETOURS D'EXPÉRIENCES
TRANSMISSION
FACILITER
SENSIBILISATION
SAVOIR-FAIRE
MUTUALISATION
ÉCHANGES
RÉSEAU
TERRITOIRES
EAU POTABLE
SERVICES
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF
NON-COLLECTIF
LIEN
PROXIMITÉ
DÉCHETS
COLLECTE
TRAITEMENT
PARTAGE
EPCI
COLLECTIVITÉS
ÉLUS.ES
TECHNICIENS.NES
CLUBS
ACCOMPAGNEMENT

Suivez l'ASCOMADE

ascomade.org

LE RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS POUR LA GESTION DES DÉCHETS & DE L'EAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

1er juin

à distance

Suivez l'ASCOMADE ascomade.org

LE RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS POUR LA GESTION DES DÉCHETS & DE L'EAU

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES SERVICES NUMÉRIQUES

Mme Françoise MARMOT

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

CONSEILS ET RESSOURCES

- La présentation de Mme MARMOT ne pouvant être diffusée, voici un condensé des conseils et un récapitulatif des documents et sites ressources qu'elle vous propose
  - « *Les collectivités territoriales sont aujourd'hui de plus en plus la cible d'attaques cyber, notamment via des rançongiciels. Ces attaques sont indifférenciées et touchent tout type d'organisation (personne n'est à l'abri).*
    Afin de protéger les informations nécessaires au fonctionnement de votre collectivité territoriale, des règles de base d'hygiène informatique doivent être adoptées pour réduire les risques attaques. Pour ce faire, appliquer les 12 bonnes pratiques de l'ANSSI : »

1. Choisir avec soin ses mots de passe
2. Mettre à jour régulièrement vos logiciels
3. Bien connaître ses utilisateurs et ses prestataires
4. Effectuer des sauvegardes régulières
5. Sécuriser l'accès Wi-Fi de votre organisation
6. Être aussi prudent avec son smartphone ou sa tablette qu'avec son ordinateur
7. Protéger ses données lors de ses déplacements
8. Être prudent lors de l'utilisation de sa messagerie
9. Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs
10. Être vigilant lors d'un paiement sur Internet
11. Séparer les usages personnels des usages professionnels
12. Prendre soin de ses informations personnelles, professionnelles et de son identité numérique

CONSEILS ET RESSOURCES

- « *Il ne faut pas oublier que devoir remédier à un incident dans l'urgence peut s'avérer bien plus coûteux que la prévention. Cependant, si l'incident arrive comment réagir ? Les premières actions techniques proposées, dans les guides ci-après, permettent de réduire les pertes liées à une telle attaque, si elles sont mises en place rapidement :* »
  - https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2020/09/anssi-guide-attaques_par_rancongiciels_tous_concernes-v1.0.pdf
  - https://www.ssi.gouv.fr/guide/anticiper-et-gerer-sa-communication-de-crise-cyber/
  - https://www.ssi.gouv.fr/guide/crise-dorigine-cyber-les-cles-dune-gestion-operationnelle-et-strategique/
  - « *Nous vous incitons également à vous exercer à la gestion d'un incident cyber* » : https://www.ssi.gouv.fr/administration/guide/organiser-un-exercice-de-gestion-de-crise-cyber/

CONSEILS ET RESSOURCES

▷ Pour aller plus loin :

> Regardez le MOOC de l'ANSSI sur la cybersécurité (gratuit et ludique) : https://secnumacademie.gouv.fr/

> Ainsi que le MOOC de la CNIL sur le RGPD : https://atelier-rgpd.cnil.fr/ et le site www.pix.fr

> Autres liens utiles

- https://www.ssi.gouv.fr/guide/securite-numerique-des-collectivites-territoriales-lessentiel-de-la-reglementation/
- https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2020/11/anssi_amf-guide-cybersecurite_communes-et-intercommunalites.pdf
- https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2021/02/anssi-guide-tpe_pme.pdf
- https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_hygiene_informatique_anssi.pdf
- https://www.ssi.gouv.fr/guide/maitrise-du-risque-numerique-latout-confiance/
- https://www.ssi.gouv.fr/guide/partir-en-mission-avec-son-telephone-sa-tablette-ou-son-ordinateur-portable
- https://www.cybermalveillance.gouv.fr/

CONSEILS ET RESSOURCES

- Services proposés par l'ANSSI réservés à la sphère publique

  En tant que collectivité, votre structure peut bénéficier gratuitement de plusieurs services facilitant votre mise en sécurité numérique

  > MON SERVICE SÉCURISÉ : www.monservicesecurise.beta.gouv.fr/

  - Cette solution vise à aider les entités publiques à sécuriser – voire à homologuer – rapidement leurs sites web, applications mobiles et autres services en ligne. Conçue et testée avec des collectivités de toute taille, à destination des métiers non experts (dont des chefs de projets numériques ou des DPO) comme des professionnels de la cyber, elle fournit en particulier une liste de mesures recommandées contextualisée, et va jusqu'à la fourniture d'un indice cyber.

  > Exposition sur Internet - SILENE : www.cert.ssi.gouv.fr/scans/

  - Pour les collectivités disposant de sites Internet et autres services en ligne, l'ANSSI peut en inclure les adresses publiques dans le périmètre du scan de vulnérabilités qu'elle réalise plusieurs fois par an, et ainsi remonter à vos services informatiques des failles que pourrait par exemple détecter un pirate en sondant ces adresses depuis l'extérieur.

CONSEILS ET RESSOURCES

- Services proposés par l'ANSSI réservés à la sphère publique
  - Sécurité de l'annuaire - ADS : www.ssi.gouv.fr/actualite/le-service-active-directory-security-ads-accompagner-la-securisation-des-annuaires-active-directory-des-acteurs-critiques/
    - Pour les collectivités disposant d'un annuaire nommé Active Directory (gérant les comptes et droits du système), l'ANSSI met à disposition un outil d'analyse de sa sécurité, que vos services informatiques peuvent lancer régulièrement pour détecter des failles et erreurs de configuration les exposant à des attaques, avec des conseils pour y remédier et atteindre un « score » acceptable de sécurité.
  - Veille quotidienne cyber - CERT-FR
    - Le centre de veille et d'alerte de l'ANSSI diffuse chaque jour par courriel une synthèse d'articles publics à propos de la sécurité numérique : attaques, logiciels malveillants, actualités, etc. Les destinataires y trouvent au moins l'occasion de maintenir à jour leur « culture cyber », et bien souvent des points d'attention ou des illustrations utiles pour leur propre action dans la sécurité de leur entité.

CONTACTS

- En Bourgogne-Franche-Comté
  - Véronique BRUNET ou Françoise MARMOT
  - bourgogne-franche-comte@ssi.gouv.fr
- En Grand Est
  - Vincent RHIN
  - grand-est@ssi.gouv.fr
- Autres régions
  - www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/action-territoriale/